

rapporte le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, que le gouvernement avait l'intention de transférer aux provinces les services médicaux destinés aux Indiens, le premier ministre voudrait-il nous dire si ses collègues chargés des Affaires indiennes ont consulté les Indiens à ce sujet?

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Ici encore, je ne suis pas très sûr de la mention particulière qui est faite au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. J'ignore la déclaration exacte qu'il a faite à cet égard.

**M. Simpson:** J'ai une question supplémentaire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député voudra bien se rappeler que, dans le cas des questions relatives à des déclarations faites à l'extérieur de la Chambre, il ne peut que demander au premier ministre si ces déclarations représentent la politique du gouvernement. Je ne sais pas au juste si la déclaration dont parle le député a été faite à l'extérieur de la Chambre, devant la Chambre ou devant un comité. Si la déclaration a été faite devant un comité, je ne crois pas que la question soit recevable.

**M. Simpson:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question autrement? Est-ce que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social exprimait la politique du gouvernement quand il annonçait aux ministres provinciaux des Finances, comme le rapportait le *Globe and Mail* de Toronto, que le gouvernement songeait à céder aux provinces les services de santé des Indiens?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, là encore, il faudra que je connaisse les termes exacts de la déclaration du ministre. Le gouvernement a depuis longtemps l'intention—et je suppose que la question viendra sur le tapis lors du débat sur notre politique vis-à-vis des Indiens—d'en arriver à un point où, en définitive, les Indiens seront traités comme tous les autres citoyens canadiens de la province où ils vivent. Le ministre songeait peut-être à quelque chose du genre.

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre ou au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le gouvernement fédéral a-t-il l'intention de fournir les fonds nécessaires aux soins médicaux des Indiens?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, quand on entreprend pareil transfert

[M. Simpson.]

d'attributions, on l'accompagne généralement d'un transfert équivalent de fonds, à l'aide de points fiscaux ou d'autres subventions.

Lorsque nous effectuons ce transfert au moyen de points fiscaux, on y ajoute généralement des paiements supplémentaires qui ont un effet de péréquation.

• (3.00 p.m.)

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre si les Indiens ont été consultés au sujet de l'intention annoncée de la part du gouvernement de transférer aux gouvernements provinciaux la responsabilité de leur soin?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je parle uniquement de l'orientation générale du gouvernement actuel. Nous en avons beaucoup parlé pendant la campagne électorale. Ce n'est pas encore l'objet d'une politique précise. Comme je l'ai dit tantôt, la politique visant les Indiens sera présentée plus tard par le ministre et fera l'objet d'un débat. D'ici là, le ministre poursuivra, avec le concours du ministre d'État, les consultations très suivies qu'il a entamées.

**M. Simpson:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une autre question complémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Peut-il nous dire si les Indiens ont été consultés à ce sujet?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, comme l'a dit le premier ministre, nous consultons les Indiens au sujet de toute politique qui les touche. Actuellement, nous tenons des consultations dans toutes les provinces et c'est la première fois que le gouvernement canadien entreprend de telles consultations. Nous allons consulter les Indiens sur chacune des politiques qui peut les affecter. Cependant, comme l'a dit le premier ministre, ce que nous voulons—et les Indiens sont d'accord—c'est qu'ils deviennent des citoyens égaux au Canada.

[Plus tard]

[Traduction]

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Il y a environ deux semaines, j'ai fait inscrire une question au *Feuilleton* sur le transfert aux provinces des services de santé des Indiens. Le ministre de la Santé a alors déclaré que dans cette éventualité les provinces devraient en assumer le coût. Aujourd'hui, le premier ministre a déclaré que les provinces recevraient une compensation. Je me demande lequel des deux exprime la politique du gouvernement.